

Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Les islamistes jouent leur crédibilité sur l'enjeu économique

- Depuis le « printemps arabe », les attentes des populations sont très fortes
- Les nouveaux partis en place s'efforcent de rassurer les investisseurs
- Comment passer de la théologie à la réalité sociale ?



Des Egyptiens devant une affiche du Parti de la liberté et de la justice, à Alexandrie, le 29 novembre. STR/AFP

En Egypte, en Tunisie, au Maroc, les islamistes s'installent au pouvoir. Sont-ils porteurs de changements économiques ? A quoi peuvent s'attendre les investisseurs, nationaux et étrangers ? Le rôle et les marges de

Congrès pour la République et Ettakatol).

Au Maroc, Abdelillah Benkirane, secrétaire général du Parti de la justice et du développement (PJD), a été chargé par le roi de former le gouvernement. Là encore, il s'agira d'une coalition.

L'Egypte enfin, neuf mois après l'éviction du président Moubarak, est peut-être en train de vivre sa deuxième révolution. La première des trois phases des législatives, étalées jusqu'à la mi-janvier, vient d'accorder une large victoire au mouvement des Frères musulmans – représenté par le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) – ainsi qu'aux

salafistes, tenants d'un islam ultrarigoriste, conduits par le parti Al-Nour, devenu la deuxième force politique du pays.

Economiquement tournés vers l'Europe, ces trois pays ont en commun le poids du tourisme (autour de 16% du produit intérieur brut, PIB), mais surtout une très forte demande sociale, à l'origine des soulèvements de 2011.

L'enjeu des nouveaux pouvoirs en place sera donc de redresser l'économie pour répondre aux attentes démesurées de populations impatientes de toucher les dividendes du « printemps arabe » et de rattraper le temps perdu.

Or, les islamistes présentent des projets assez flous, hormis dans leur volonté commune de rassurer les investisseurs étrangers et de moraliser l'économie. Il ne faut donc pas s'attendre à de profonds changements, pourtant urgents.

En Egypte, le PLJ se contente de reprendre le discours de la confrérie : volonté d'abolir la finance fondée sur la spéculation, les intérêts, la corruption ; volonté de voir émerger un système islamique qui repose sur l'économie réelle et mettrait fin aux inégalités croissantes.

Benjamin Barthe, Florence Beaugé et Anne Rodier

►►► Lire la suite page 4

Jean Pişani-Ferry



Le syndrome du réverbère

L'histoire retiendra peut-être du sommet européen des 8 et 9 décembre à Bruxelles la spectaculaire rupture entre le premier ministre britannique, David Cameron, et la quasi-totalité de ses pairs. Mais, pour l'heure, c'est sur les efforts de consolidation de la zone euro que se concentre l'attention. Ce paquet de décisions va-t-il permettre de passer le cap ? Ou ne s'agit-il que d'un nouveau replâtrage ?

Commençons par le positif : l'ébauche d'une gouvernance plus ferme de la zone euro ; la création accélérée du Mécanisme de stabilité européen (MSE), qui est appelé à jouer le rôle d'un « FMI européen » et pourra temporairement s'ajouter au Fonds européen de stabilité financière (FESF) déjà en place ; une contribution à l'augmentation des ressources du FMI, qui sera sans doute suivie d'autres apports et permettra au Fonds d'avoir les moyens d'intervenir en Europe ; une approche plus décentralisée de la responsabilité budgétaire, avec des règles et procédures nationales de type « règle d'or » dérivées d'un même principe. Tout cela est substantiel et bienvenu.

Ce qui fait problème, en revanche, est l'hypothèse selon laquelle les problèmes viennent essentiellement d'un manque de respect des disciplines du pacte de stabilité.

Personne ne peut contester la nécessité de corriger les défauts d'application du pacte et d'empêcher la répétition de ce qui s'est passé en 2003, lorsque la France et l'Allemagne ont fait alliance pour bloquer les procédures. Mais c'est déjà l'objet de la législation qui entrera en application en janvier 2012. Y revenir en insistant sur le seuil de 3% et l'automatisme des sanctions relève du célèbre syndrome du réverbère, qui conduit à chercher ses clés sous la lampe. Pour trois raisons.

La première est que le pacte de stabilité souffre de défauts de conception autant que d'application. L'Irlande en 2007 était en équilibre budgétaire, l'Espagne enregistrait un excédent de 2 points de PIB. Fin 2011, la dette de l'Irlande est passée de 25% à 108% du PIB, celle de l'Espagne de 40% à 70%. Des recettes fiscales artificiellement gonflées par le boom de la consommation et de l'immobilier donnaient l'apparence d'une situation saine ; elles se sont effondrées dès que la bulle a crevé. Sur-tout, les Etats ont dû renflouer les banques, pour un coût évalué à 40% du PIB pour l'Irlande. Ce n'est ni par la sanction de la norme des 3% ni par l'automatisme des sanctions qu'on préviendra pareils sinistres à l'avenir mais par une approche plus fine et plus discrétionnaire.

La deuxième raison tient à l'interaction perverse entre crise souveraine et crise bancaire. Parfois, comme en Irlande, c'est la faillite des banques qui a mis les Etats à genoux. Parfois, comme en Grèce, c'est la faillite de l'Etat qui menace les banques. Partout, c'est le même cercle vicieux : Etats et banques s'affaiblissent mutuellement, parce que les bilans des banques sont chargés de titres de dette de leur propre souverain et que celui-ci porte seul la charge d'un éventuel sauvetage des établissements financiers.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Regard sur Immobilier/BTP Page 9
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance
■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales
Multiposte ■ Collectivités territoriales
Pages 7 à 10

Consultez notre site : www.lemonde.fr

Dossier

manœuvre des islamistes différent d'un pays à l'autre. En Tunisie, c'est une révolution qui a porté au pouvoir le parti Ennahda (« Renaissance »), une formation islamiste qui devra gouverner avec deux autres partis non islamistes (le

L'éclairage de Martin Wolf p. 2



Faute de faire le bon diagnostic, le duo Merkel-Sarkozy n'offre pas les bonnes solutions

Management p. 3

La promesse non tenue des réseaux sociaux, par J.-M. Le Gall

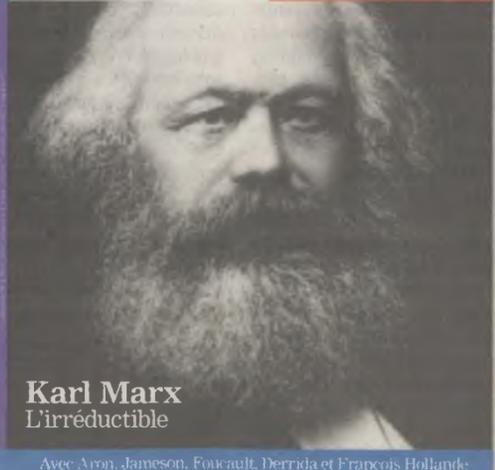
Stratégie p. 6

Wallix veille à la sécurité informatique des entreprises

HORS-SÉRIE

Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE



Karl Marx
L'irréductible

Avec Aron, Jameson, Foucault, Derrida et François Hollande

UN HORS-SÉRIE DU MONDE - 7,90 € EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le syndrome du réverbère

►►► Suite de la chronique de Jean Pisani-Ferry

Aux Etats-Unis, les banques détiennent peu de titres publics, et quand elles le font, ce sont des titres fédéraux ; c'est aussi à l'Etat fédéral, et pas à l'Etat de New York, qu'incombe un éventuel sauvetage des banques de Wall Street.

Pour mettre fin à cette interaction qui fragilise toute la zone euro, il faudrait obliger les banques à diversifier leurs risques, ou leur offrir des titres représentatifs de l'ensemble de la zone (les fameux eurobonds) ; il faudrait aussi transférer au niveau européen la responsabilité de la supervision des grandes banques et mutualiser la charge d'un éventuel renflouement, ou doter à cette fin la zone d'une capacité fiscale.

Sur ce plan, cependant, rien de sérieux n'a encore été fait, si ce n'est de faire peur aux banques en leur demandant d'évaluer leurs obligations d'Etat au prix du marché, donc avec une décote pour les titres d'Europe du Sud. Le résultat est qu'elles allègent précipitamment leurs portefeuilles... ce qui décote encore plus les titres correspondants.

La troisième raison est que, comme le dit Martin Wolf dans ces colonnes, l'euro souffre autant d'une crise de balance des paiements que d'une crise budgétaire.

Depuis 2007, le capital privé a graduellement cessé de financer les pays d'Europe du Sud, et les banques centrales ont dû se substituer à lui. On croyait que les balances des paiements disparaîtraient entre pays de l'euro ; elles existent toujours parce que la mobilité des hommes et des investissements est faible et que les banques restent nationales. Cette situation est dangereuse. Résoudre ce problème appellerait une intégration plus poussée des économies. Ce n'est pas la voie qui est prise. ■

Jean Pisani-Ferry est économiste et directeur de Bruegel, centre de recherche et de débats sur les politiques économiques en Europe. Courriel : chronique@pisani-ferry.net



L'éclairage

L'idée que l'indiscipline budgétaire est à l'origine de la crise est fautive. D'où l'incapacité franco-allemande à offrir les bonnes solutions

L'échec de « Merkozy »

Par Martin Wolf

L'accord du lundi 5 décembre entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, que ceux-ci ont réussi à imposer à leurs « partenaires » européens au sommet des 8 et 9 décembre à Bruxelles est-il une solution audacieuse aux dilemmes du continent, ou une insipide bouillie ?

Deux têtes, dit-on, valent mieux qu'une. On ne peut pas dire que le couple formé par la chancelière allemande et le président français ait confirmé l'adage. Comme les Bourbon, ces dirigeants donnent plutôt l'impression de n'avoir rien appris ni rien oublié.

Il a été décidé, semble-t-il, de ne pas contraindre les détenteurs d'obligations privés à essayer des pertes lors des sauvetages de pays de la zone euro, même si l'on n'écarte pas la possibilité de restructurations volontaires. De rendre plus probables, mais pas automatiques, les sanctions à l'égard de pays qui échoueraient à respecter les limites imparties aux déficits budgétaires. D'inscrire dans la législation des pays membres l'obligation d'un budget équilibré. De mettre en place le Mécanisme européen de stabilité (MES) – l'instrument permanent de sauvetage – dès juillet 2012 et non plus en juin 2013. Et enfin, de prévoir pendant la durée de la crise, des réunions mensuelles des chefs d'Etat et de gouvernement européens afin de superviser la coordination des différentes politiques.

Plus question, donc, de contraindre le secteur privé à s'impliquer dans la restructuration de la dette, ce qui réjouira la Banque centrale européenne (BCE). Plus question de sanctions automatiques contre les

« pécheurs » budgétaires ni d'examen des violations des règles budgétaires par la Cour européenne de justice. Cela ravira la France, qui a aussi obtenu qu'au lieu d'un nouveau traité de l'Union européenne un accord intergouvernemental entre membres de la zone euro puisse éventuellement être conclu. L'Allemagne n'est pas repartie les mains tout à fait vides : elle a réussi une fois de plus à écarter tout recours aux eurobonds. Mais elle n'a pas obtenu grand-chose.

Cet accord est-il de nature à encourager la BCE à intervenir plus massivement sur les marchés de la dette souveraine ? Son nouveau président, Mario Draghi, a déclaré le 1^{er} décembre devant le Parlement européen qu'un accord liant les gouvernements sur la question des finances publiques

notation financière Standard & Poor's a décidé de placer toute la zone euro sous surveillance négative, et au matin du 9 décembre restaient attentistes. La fragilité est toujours le mot d'ordre.

Ce que nous avons entendu de la bouche de M. Sarkozy et de M^{me} Merkel n'incite guère à la confiance. Le problème est que l'Allemagne – puissance hégémonique de la zone euro – a un projet, mais que ce projet est maladroite. La bonne nouvelle, c'est que l'opposition d'une partie de la zone euro empêchera sa pleine mise en œuvre. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il ne semble y avoir pour l'instant aucune meilleure possibilité.

Le credo allemand est que c'est l'indiscipline budgétaire qui a été à l'origine de la crise. Mais l'examen des déficits budgétaires moyens

laissent donc en rien prévoir une crise imminente.

Passons maintenant à la dette publique. Ce critère aurait désigné comme fauteurs de troubles la Grèce, l'Italie, la Belgique et le Portugal. Mais la position de l'Estonie, de l'Irlande et de l'Espagne était infiniment meilleure... que celle de l'Allemagne. En vérité, au vu de ses performances, l'Allemagne d'avant la crise paraissait bien vulnérable. Mais, là encore, la situation a rapidement changé avec la crise. Le cas de l'Irlande est stupéfiant : en cinq années, elle a enregistré un bond de 93 points de pourcentage du ratio dette publique nette sur produit intérieur brut.

Prenons enfin la moyenne des déficits des comptes courants sur la période. D'après ce marqueur, les pays les plus vulnérables étaient l'Estonie, le Portugal, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie. Voilà enfin un indicateur pertinent ! La crise actuelle est donc une crise des balances des paiements. En 2008, le financement privé des déséquilibres extérieurs a connu un arrêt brutal : le crédit privé s'est tari.

Depuis lors, les sources publiques ont été appelées à jouer le rôle de financiers. Si le pays le plus puissant de la zone euro refuse de reconnaître la nature de la crise, la zone euro n'a aucune chance de la résoudre ni d'empêcher qu'elle se reproduise. Certes, la BCE peut replâtrer provisoirement les fissures. A court terme, son intervention est même indispensable, puisqu'il faudra du temps pour procéder aux ajustements extérieurs. Mais au bout du compte, l'ajustement extérieur est vital. Et il est beaucoup plus important que l'austérité budgétaire.

Une fois cela admis, le problème central sera l'amélioration de la compétitivité. Si l'on écarte l'hypothèse que certains pays puissent sortir de la zone euro, cela exige que celle-ci connaisse une économie dynamique, une inflation plus forte et une expansion vigoureuse du crédit dans les pays excédentaires. Tout cela paraît inconcevable aujourd'hui. C'est pourquoi les marchés ont raison de manifester une telle prudence.

En l'absence d'intégration budgétaire et financière, le refus d'admettre qu'une union monétaire est vulnérable à des crises des balances des paiements rend quasiment certaine une nouvelle crise. Pire, se focaliser sur l'austérité budgétaire est la garantie que, comme nous le constatons aujourd'hui, la réponse aux crises sera procyclique.

Peut-être que la bouillie concoctée à Paris permettra à la BCE d'agir. Peut-être qu'elle apportera une période de répit, quoique j'en doute. Il reste que la zone euro cherche toujours des remèdes efficaces à long terme. Il est satisfaisant de constater que l'Allemagne n'ait pas réussi à obtenir des mesures de discipline budgétaire plus dures et plus automatiques, car cette exigence est fondée sur une analyse erronée. Cette crise est une crise des balances des paiements. Résoudre ce genre de crise dans le cadre d'une économie fermée de grande taille exige d'énormes ajustements de part et d'autre. Tout le reste n'est que commentaire. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © « FT » (Traduit de l'anglais par Gilles Berton.)

Au bout du compte, l'ajustement extérieur est beaucoup plus important que l'austérité

serait « l'élément le plus important pour commencer à rétablir la confiance » des marchés financiers. « D'autres éléments pourraient suivre, a-t-il ajouté, mais l'ordre d'application est important. » Les mesures budgétaires et les réformes annoncées à Rome pourraient contribuer à donner à la BCE le feu vert pour ces « autres éléments ».

La réponse des marchés avait, dans un premier temps, traduit un certain espoir : le 5 décembre, les obligations espagnoles à dix ans étaient descendues à 5,2% et celles de l'Italie à 6,3%. Mais l'agence de

de douze pays significatifs de la zone euro de 1999 à 2007 indique que tous, sauf la Grèce, se situaient en dessous de la fameuse limite des 3% du PIB. De plus, les quatre pires bilans en la matière après la Grèce étaient l'Italie, puis la France, l'Allemagne et l'Autriche. En revanche, l'Irlande, l'Estonie, l'Espagne et la Belgique ont enregistré de bonnes performances au cours de ces années. Ce n'est qu'après la crise que des détériorations énormes (et inattendues) des positions budgétaires ont frappé l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (mais pas l'Italie). Les déficits budgétaires ne



Le livre Aveuglement

L'occasion était trop belle. Celle de sonder la France de l'Ancien Régime, pour mieux comprendre, peut-être, celle du président Nicolas Sarkozy. Mais y a-t-il des points communs entre les blocages politiques et financiers, à la veille de la Révolution française, et ceux auxquels la France fait face aujourd'hui ? Dans cette synthèse savante, sous-titrée *Gestion des finances publiques de Colbert à la Révolution française*, Marie-Laure Legay, professeur d'histoire à l'université de Lille, nous livre une histoire passionnante des finances aux XVII^e et XVIII^e siècles, en évitant toutefois, avec soin, tout anachronisme. Sa thèse ? La France de l'Ancien Régime avait de nombreux atouts, notamment des outils de gestion mis en œuvre au temps de Colbert (1619-1683). Mais elle s'est montrée incapable d'encadrer « l'affairisme » au cœur de l'Etat.

Un observateur, à la fin du règne de Louis XV, notait déjà : « C'est peut-être par l'esclavage dans lequel les financiers ont tenu les ministres des finances que ces derniers n'ont jamais osé entreprendre [de] réformes. » Mais, pour

M^{me} Legay, la monarchie n'a pas seulement trébuché sur l'ampleur de la dette. Elle a vacillé à cause d'une organisation obsolète, de l'Etat en général et des finances publiques en particulier.

D'un côté, montre l'historienne, des dépenses insuffisamment contrôlées, ce que l'on appellerait aujourd'hui du clientélisme. Deux conseillers écrivent ainsi, en 1787 : « Le ministre des finances n'a presque toujours été (...) qu'un trésorier sans cesse en activité pour payer des dépenses souvent inutiles. » De l'autre, des recettes centralisées, mais dont l'Etat perd progressivement la maîtrise. La monarchie n'est pas morte de trop d'impôt, mais d'une insuffisance d'impôt, indique M^{me} Legay, pour qui le manque de contrôle de l'administration sur elle-même est la faiblesse majeure de l'Etat royal.

Reste une question : pourquoi ce royaume, doté d'une législation et d'une administration financière les plus développées d'Europe, fut-il incapable de se réformer ? « Il est possible, écrit l'auteur, qu'en tout premier lieu il ait été aveuglé par sa propre « science » administrative. » ■ Philippe Arnaud

Les acteurs de l'économie Pierre Jacquet Elsa Noguera et le renouveau des villes de Colombie

Pour qui connaît la Colombie et l'héritage qu'y ont laissé la violence, la corruption, les mafias et les cartels de la drogue, l'évolution des dernières années est particulièrement encourageante.

Tout n'est pas réglé, loin s'en faut, mais la sécurité a fait des avancées majeures. Et, ce qui est particulièrement notable, elles ne résultent pas d'une approche exclusivement policière, mais aussi souvent sociale, tournée vers les populations défavorisées et visant à rétablir les espaces publics et la qualité de vie collective.

Elles renvoient également au rôle du leadership, c'est-à-dire des hommes et des femmes sans lesquels rien ne serait possible, ce qui rappelle les limites des solutions théoriques et normatives lorsqu'elles ne s'incarnent pas dans l'impulsion de dirigeants.

La ville de Barranquilla, située sur la côte Caraïbe, qui fut autrefois la « porte d'or » de la Colombie, le principal port international du pays, est en train de vivre une telle transformation. L'un de ses artisans est Elsa Noguera, maire élue âgée de 38 ans.

Economiste diplômée de l'université Javeriana de Bogota, titulaire d'un MBA de l'université du Nord et diplômée en affaires internationales de l'American University de Washington, elle a rejoint en 2008 l'équipe du jeune maire entrepreneur nouvellement élu, Alejandro Char, pour redresser les finances publiques d'une ville en faillite depuis 2003.

Elle y a montré ses qualités de gestionnaire en réussissant la gageure de dégager un budget excédentaire depuis 2009, grâce à l'augmentation des recettes fiscales et, la rationalisation des dépenses, tout en dégageant des marges de manœuvre pour mener une politique urbaine sociale et en obtenant le soutien des populations. Elle a ainsi apporté la preuve que les contribuables ne rechignent pas au paiement de l'impôt dès lors qu'ils en voient la contrepartie en termes de biens publics.

L'équipe municipale a développé une conception sociale de la ville comme lieu de vie collective, où l'espace commun doit être valorisé en termes de préservation du patrimoine, d'organisation de la mobilité, d'accès des

populations les plus pauvres aux services essentiels que sont l'éducation, la santé, la mobilité et le logement social.

L'expérience montre – et la ville de Medellín le confirme également – que ces mesures jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de sécurité et l'affaiblissement des pouvoirs mafieux. Pour M^{me} Noguera, le progrès social est la clé du développement économique de Barranquilla.

Un souci d'éthique

L'initiative de Barranquilla a également réussi parce que des années de violence et de désordre ont laissé le pays exsangue, et que les jeunes générations aspirent au renouveau. M^{me} Noguera est représentative de ces jeunes personnalités qui s'engagent dans la politique publique avec un souci d'éthique et d'efficacité, un pragmatisme passionné et volontariste.

C'est le cas dans plusieurs villes de Colombie, à Bogota, à Medellín, à Cali ou à Barranquilla. Ces expériences, que soutient notamment la coopération fran-

çaise, font tache d'huile et créent un mouvement de transformation que l'on espère irréversible.

Nul ne doute cependant que les défis restent immenses, à Barranquilla comme dans le reste du pays. ■

Pierre Jacquet est chef économiste de l'Agence française de développement.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F

Edité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication :
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde »,
membre du directoire :
Erik Izraelowicz

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712 C 81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gustave
94852 Ivry Cedex
Printed in France